

La Structure de veille électorale : instrument de prévention des conflits et de consolidation du processus démocratique.



Sommaire

Introduction.....	2
Les enjeux des processus électoraux sur le continent africain	2
Les élections : élément majeur de démocratisation	2
Les défis électoraux en Afrique	3
Le fonctionnement de la Structure de veille électorale	3
L'impact d'un dispositif de veille sur le processus électoral.....	5
Le renforcement de la crédibilité des élections	5
L'atténuation des risques de violence.....	6
Le renforcement de l'implication de la société civile dans le processus de démocratisation	8
Les défis de la Structure de veille électorale	9
Conclusion	10
Sources	10

Introduction

La fin de la guerre froide, le discours de la Baule en juin 1990 et la volonté populaire en faveur du respect des droits de l'Homme et des libertés individuelles ont amené une vague de démocratisation sur le continent africain. Progressivement, le modèle électoral pluraliste s'est imposé en Afrique, comme le fondement de la légitimité d'un pouvoir. Des instruments régionaux et internationaux allant dans ce sens ont été signés par les pays africains comme la Charte de l'Union Africaine (UA) sur la démocratie, les élections et la gouvernance et le protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance, confortés aux plans internes par les dispositions constitutionnelles et légales ainsi définies et adoptées. Néanmoins, la conformité effective aux principes promus par ces instruments varie d'un État à un autre. Les tentatives de maintien au pouvoir par le biais de révisions constitutionnelles, de coups d'États, de non acceptation des résultats électoraux ou de manipulations électorales se produisent toujours sur le continent. Les processus électoraux sont devenus un enjeu majeur de sécurité et de stabilité dans certains pays puisque les contestations liées à leurs dysfonctionnements peuvent menacer la cohésion sociale et engendrer des crises politiques importantes. Cependant, de nombreux pays africains commencent à prendre des mesures concrètes pour organiser des élections paisibles et crédibles, comme la mise en place d'organismes nationaux indépendants de gestion des élections. Certains font également appel aux organisations régionales ou internationales tels le PNUD ou l'Union Africaine afin qu'elles déploient des missions d'observation électorale. Ces institutions mandatent des organisations de la société civile spécialisées dans l'assistance électorale comme le Goree Institute, afin de mener à bien cette mission. Dans ce cadre, le Goree Institute a déployé son unité d'assistance électorale dans plusieurs pays à travers le continent où elle a rencontré un franc succès. L'Institut a ainsi acquis une certaine expérience et crédibilité dans le domaine notamment grâce à la mise en place d'un procédé innovant : la structure de veille électorale (ou situation room électorale (ESR)). La structure de veille électorale est une salle de veille et d'analyse des processus électoraux destinée à contribuer au renforcement de la transparence, de la crédibilité des élections et à l'instauration d'un climat électoral paisible.



M. Youssou BAKAYOKO, Président de la CEI lors du lancement de la structure de veille électorale Côte d'Ivoire, 2015

Les enjeux des processus électoraux sur le continent africain

Les élections : élément majeur de démocratisation

Les élections constituent un élément central de tout système démocratique. L'élection est la désignation d'une ou plusieurs personnes pour exercer un mandat électoral au moyen d'un suffrage (vote, approbation) auquel toutes les personnes disposant du droit de vote – le corps électoral – sont appelées à participer¹. Par cette action, le corps électoral transfère aux élus la légitimité nécessaire pour exercer le pouvoir attribué à la fonction objet de l'élection. Elles

¹ "Toupictionnaire" : le dictionnaire de politique ; <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Election.htm>

traduisent le choix des citoyens quant à la gestion de leur destin commun et permettent d'évaluer et de redéfinir les relations entre les citoyens et leurs dirigeants. Piliers de la démocratie, des élections crédibles permettent la désignation de leaders légitimes, constituant une base primordiale de la bonne gouvernance. Au contraire, les processus électoraux dysfonctionnels ont tendance à détériorer le développement politique et économique ainsi que la garantie des droits de l'Homme dans les pays concernés. Afin de satisfaire les critères attribués aux systèmes démocratiques, les processus électoraux doivent être transparents, intègres, inclusifs et susciter la confiance de l'opinion publique. Dans les jeunes démocraties et en Afrique particulièrement, les élections revêtent un enjeu majeur. En effet, si le suffrage universel s'impose petit à petit comme l'instrument de régulation politique et de légitimation des pouvoirs sur le continent, les processus électoraux africains continuent de faire face à un certain nombre de défis.

Les défis électoraux en Afrique

En Afrique, les élections sont des événements attendus avec appréhension en raison des expériences passées. Les élections sont susceptibles d'engendrer instabilité et violence au sein des pays, jusqu'à la guerre civile comme ce fût le cas en Côte d'Ivoire en 2010. Au cours de ces dernières décennies, la lutte pour le pouvoir politique s'est révélée être la cause de la majorité des conflits et violences observées sur le continent. Les tensions recensées sont majoritairement relatives au respect des règles du jeu pour des scrutins libres et transparents et à l'acceptation des résultats par l'ensemble des parties prenantes. De surcroît, la conquête du pouvoir est souvent assimilée à l'appropriation des ressources. Ainsi, de nombreux dirigeants contestent les résultats des élections et refusent de quitter le pouvoir ou usent de méthodes frauduleuses pour remporter le scrutin. Ces pratiques peuvent entraîner une contestation d'une partie de la population et dégénérer en violence. Les risques de violence et les nombreux cas d'irrégularités ont entraîné un désintéressement de la chose politique par les populations et donc un faible taux de participation aux élections. Le taux de participation est un indicateur à l'aune duquel on juge la légitimité d'un scrutin puisque l'on ne peut considérer un dirigeant élu avec un fort taux d'abstention comme un représentant réel de la population. Faire comprendre l'intérêt des citoyens à voter représente donc un réel défi sur le continent.

De nos jours, le nombre d'élections globalement régulières avec des alternances démocratiques apaisées croît à travers le continent, ce fut le cas au Ghana, au Cap Vert ou au Sénégal. Dans la majorité de ces pays, certains facteurs comme la présence d'une société civile active, d'organes de presses relativement libres et d'un paysage politique compétitif ont favorisé cette situation. Cela témoigne de l'approfondissement et de l'institutionnalisation progressive de la démocratie sur le continent. Cependant, l'expérience des processus électoraux marqués par les irrégularités et la violence comme au Gabon en 2016, montre qu'il y a encore besoin de garde-fous. Pour cela, des mécanismes ont été mis en place, notamment par la société civile, pour atténuer le risque de survenance des tensions lors de la période électorale. C'est le cas du Goree Institute avec l'opérationnalisation de Structures de veille électorale dans la cadre de Programmes d'accompagnement techniques dans plusieurs pays à travers le continent.

Le fonctionnement de la Structure de veille électorale

Dans le cadre de son programme Gouvernance Politique et Processus Électoraux, le Goree Institute a déployé une Unité d'assistance électorale à travers le continent afin d'accompagner techniquement

les processus électoraux. Elle met à leur disposition des outils permettant une évaluation de leur qualité et de leur performance. Ainsi, elle est intervenue entre autres :

- Au Sénégal lors des élections présidentielle et législatives de 2012
- Au Togo à l'occasion des élections législatives en 2013
- En Guinée lors des élections législatives de 2013
- En Guinée Bissau au cours des élections présidentielle et législatives de 2014
- En Côte d'Ivoire lors de l'élection présidentielle de 2015
- Au Burkina Faso lors des élections présidentielle et législatives en 2015
- En Union des Comores pour les élections présidentielles et des gouverneurs en 2016

A ces différentes occasions, le Goree Institute a mis en place un dispositif innovant d'alerte précoce et de réponse rapide à travers la Structure de veille électorale. Cette dernière vise à contribuer au renforcement de la transparence, de la crédibilité de l'élection et de la confiance des acteurs dans le processus électoral. Cette structure de veille permet également de produire de l'information relative aux scrutins et de contribuer à l'instauration d'un climat électoral apaisé.

Les objectifs de la SVE sont de :

- Mettre en synergie tous les acteurs de la société civile qui ont développé une compétence réelle en matière électorale
- Elaborer des plages de collaboration avec les autorités et les autres parties prenantes du processus électoral dans le but d'asseoir la légitimité institutionnelle de la plateforme des organisations de la société civile pour les élections
- Mettre en place et optimiser un système d'alerte précoce le jour du scrutin
- Recueillir de l'information crédible, scientifique relevant de la matière électorale pour une bonne documentation du processus électoral au Sénégal

La SVE est composée de trois chambres : la Chambre technique, la Chambre d'analyse et la Chambre de décision. Elle déploie des m-observateurs sur le terrain, c'est-à-dire des personnes chargées d'observer le déroulement du scrutin et de remonter les données collectées dans les bureaux de vote par SMS à la Chambre technique. Par exemple, les m-observateurs font des rapports périodiques concernant l'heure d'ouverture et de fermeture des bureaux de vote, la présence de forces de sécurité aux alentours de ces derniers, la disponibilité du matériel, le taux de participation, etc. À chaque incident susceptible de perturber le bon déroulement du scrutin, ils alertent la chambre d'analyse afin qu'une solution y soit apportée. Par ailleurs, les m-observateurs utilisent la méthode du *Parallel Vote Tabulation* (PVT) dont le but est de vérifier les résultats officiels issus des procès-verbaux de dépouillement. Ainsi, ils assistent au dépouillement des bulletins dans les bureaux de votes où ils sont présents afin d'obtenir une estimation nationale des résultats avec une marge d'erreur très faible. Les m-observateurs sont déployés de manière à obtenir un échantillon représentatif des bureaux de vote.

La Chambre technique est composée d'opérateurs de saisie et de statisticiens pour le recueil et la mise en ligne des données transmises par les m-observateurs et dans certains cas des moniteurs de la violence ou des médias, en temps réel. Cette opération est rendue possible grâce à la mise en place d'une plateforme technique. Les membres de cette chambre produisent des rapports périodiques qui sont transmis à la Chambre d'analyse.



*Chambre technique, Élections présidentielles et des Gouverneurs,
Union des Comores, 2016*

La Chambre d'analyse regroupe des analystes politiques et des plénipotentiaires des organisations parties prenantes. Ils reçoivent et analysent les données transférées par la chambre technique puis transmettent leurs rapports à la chambre politique. La chambre reçoit, vérifie et priorise les alertes nécessitant une intervention et averti les membres de Chambre de décision.

La Chambre de décision s'occupe de corriger les dysfonctionnements remontés par les deux autres chambres. Pour cela, elle est en contact régulier avec toutes les autorités en charge du processus électoral, les partis politiques, les forces de sécurité, la presse, etc. Ainsi, les dysfonctionnements sont corrigés en temps réel, grâce à des appels téléphoniques passés par les membres de la chambre. Ces derniers peuvent également être amenés à conduire des médiations entre les différentes parties prenantes pour remédier aux situations susceptibles d'entraîner de la violence ou de biaiser le scrutin. Évoluant dans un contexte potentiellement conflictuel, ils élaborent également en prévision, des scénarii de sortie de crise. La chambre de décision peut être composée d'acteurs de la société civile, de journalistes, de leaders, d'anciens fonctionnaires et d'anciens ambassadeurs, etc. Elle met en place un groupe de contact regroupant des personnalités de haut niveau ayant la capacité d'atteindre les différents acteurs du processus électoral et de les influencer afin que les dysfonctionnements soient corrigés le plus rapidement possible.

Grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, la structure de veille dépasse l'observation classique puisqu'elle permet une transmission des informations en temps réel et donc une gestion des crises nettement plus rapide et efficace. En outre, lors de la mission d'assistance électorale en Côte d'Ivoire en 2015, la chambre politique a été saisie de 153 alertes le jour du scrutin relatives à la manipulation des tablettes biométriques, à la maîtrise des procédures d'ouverture des bureaux de vote ainsi qu'au déroulement même du vote. La quasi-totalité de ces dernières a été prise en charge et résolue par la Commission électorale indépendante. Cela a empêché la persistance de ces dysfonctionnements qui auraient pu aboutir à des conflits et replonger le pays dans l'instabilité.

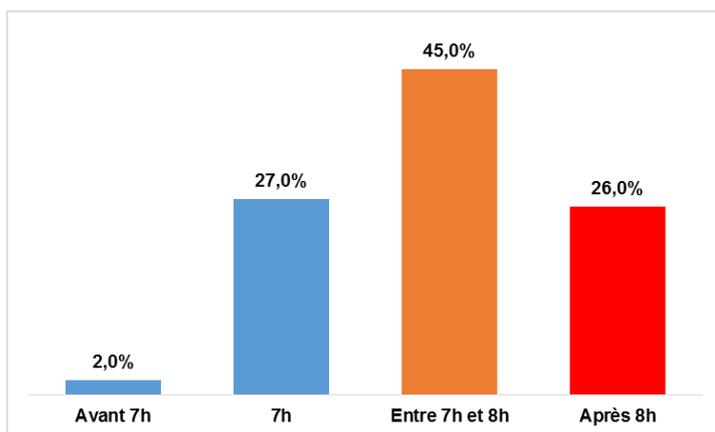
L'impact d'un dispositif de veille sur le processus électoral

Le renforcement de la crédibilité des élections

Pour qu'une élection soit considérée comme crédible, elle doit être transparente, ouverte à tous et enregistrer un taux de participation conséquent. Les différentes fraudes et obstructions au vote (intimidations, achat de conscience, listes électorales incorrectes, etc.) biaisent l'esprit de la démocratie, d'une part parce que les élections ne reflètent pas la volonté populaire et d'autre part parce que les droits fondamentaux des citoyens ne sont pas garantis. De nombreuses contestations

électorales sont relatives à ces principes. Elles résultent en général d'un manque de confiance entre les parties prenantes.

La présence d'un observateur neutre peut dans un premier temps rassurer à la fois les citoyens et les acteurs politiques quant à la régularité du scrutin. Lors de celui-ci, le personnel de la structure de veille collecte les données et évalue toutes les irrégularités susceptibles d'affecter la transparence et l'intégrité des opérations électorales. La diffusion d'une information non-partisane permet aux citoyens d'obtenir une vision plus objective des événements ainsi que d'exercer une pression sur les acteurs politiques afin qu'ils se conforment aux règles du jeu électoral. De surcroît, les anomalies remontées par les observateurs font l'objet d'un traitement en temps réel afin de garantir la qualité du processus électoral. Par exemple, au cours de la mission au Togo en 2013, certains bureaux de votes ne possédaient pas assez de bulletins par rapport au nombre d'électeurs inscrits sur la liste. Cette situation aurait pu remettre en cause l'intégrité du scrutin et dans certaines localités entraîner des troubles. Les membres de la chambre de décision ont alors contacté la Présidente de la CENI qui a assuré que le dysfonctionnement avait été corrigé dans la majorité des cas. Par ailleurs, lors du scrutin présidentiel de 2015 en Côte d'Ivoire, les électeurs étaient autorisés à voter en présentant soit leur carte d'électeur soit leur carte nationale d'identité s'ils étaient inscrits sur la liste électorale. Certains présidents de bureaux de vote, n'ayant pas reçu l'information, ont refusé l'accès aux électeurs. La Chambre de décision a contacté la commission électorale qui a réglé la situation. La présence des observateurs lors du dépouillement permet d'obtenir la tendance nationale des résultats avec une marge d'erreur négligeable et ainsi vérifier leur degré de conformité avec les résultats proclamés par les commissions électorales nationales. Cela renforce donc la crédibilité de l'élection.

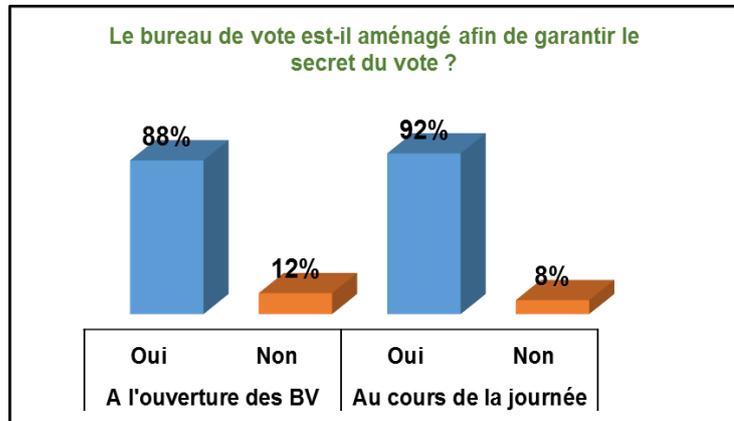


*Répartition des bureaux de vote selon l'heure d'ouverture
Élections présidentielles en Côte d'Ivoire, 2015*

L'atténuation des risques de violence

Le processus électoral constitue un défi majeur de sécurité et de stabilité, si bien que l'équilibre social des États africains semble être lié au bon déroulement des élections. La violence électorale intervient majoritairement lorsque les adversaires politiques ne respectent pas les règles en vigueur ou n'acceptent pas les résultats comme l'expression légitime de la volonté populaire. Les vices dans le processus électoral exacerbent les tensions qui peuvent aller jusqu'à menacer sérieusement la stabilité de certains pays. Les pays au sein desquels l'Institut est intervenu avaient en général, une tradition de luttes pour le pouvoir conflictuelles voire violentes comme le Togo, la Guinée Bissau et la Côte d'Ivoire.

Des incidents peuvent survenir à chaque étape du processus électoral. Ceux-ci sont souvent mineurs au début mais leur accumulation peut aboutir à une véritable violence voire une crise politique. Ils peuvent perturber la campagne, les opérations de vote et de dépouillement ou encore menacer l'intégrité physique des citoyens et du personnel électoral. Dans un contexte tendu, chaque dysfonctionnement tel la non-disponibilité du matériel électoral, le retard dans les bureaux de vote, le non-respect du secret de vote, les tentatives de fraudes, etc. sont susceptibles de dégénérer en violences. La réactivité dans le traitement de ces anomalies permet de désamorcer les tensions et ainsi prévenir les débordements. De plus, les observateurs s'assurent de la présence de forces de l'ordre près des bureaux de vote afin de d'assurer la sécurité et intervenir en cas de problème.



*Aménagement des bureaux de vote,
Élections législatives au Togo 2013*

Par ailleurs, de nombreux conflits sont relatifs à la non-acceptation des résultats par les parties prenantes. La mission détient une estimation des résultats de l'élection qui permet de vérifier ceux proclamés par les organes de gestion des élections. En affirmant leur conformité, les différents acteurs ne sont pas en mesure de contester et reconnaissent plus facilement le verdict des urnes. Cela prévient donc les soulèvements possibles.

Le Groupe de contact qui est une composante essentielle à la Structure de veille et siégeant au sein de la Chambre de décision joue un rôle majeur dans l'apaisement des tensions et l'instauration d'un climat de confiance entre les acteurs du processus électoral. En effet, son habileté à travailler avec l'ensemble des parties prenantes et les faire se rencontrer tout en restant neutre et équidistant permet de désamorcer les conflits en réduisant les craintes et les tensions et en facilitant la communication et la compréhension mutuelle entre les acteurs. Par exemple, lors de la mission d'assistance au Togo, le Groupe de contact a convié les candidats des principaux partis politiques à la veille du scrutin afin d'élaborer un communiqué articulé autour de trois idées principales : demeurer dans l'esprit de tolérance pendant et après les scrutins ; inciter les togolais à ne pas recourir à des actes violents ; reconnaître que seuls les procès-verbaux des bureaux de votes vérifiés par la CENI feront foi. La négociation qui s'est tenue au quartier général du Goree Institute à Lomé, fut compliquée et a frôlé la rupture à plusieurs reprises mais les acteurs sont parvenus à se mettre d'accord sur un texte. De même, le Groupe de contact et de médiation de haut niveau dans le cadre de la Mission d'accompagnement technique de l'Institut Gorée en Côte d'Ivoire lors de l'élection présidentielle de 2015, dirigée par le Président Diounounda Traoré a contribué à la réalisation d'un scrutin apaisé et crédible, fort de l'accompagnement du PNUD Côte d'Ivoire.

La capacité de réponse rapide aux crises du Groupe de contact est également à saluer. Au Togo, la radio « Légende FM », très suivie à Lomé, a laissé entendre sans preuves, que le scrutin était vicié par des fraudes. Suite à cela, la Haute Autorité l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a pris la décision de fermer la radio. Ces déclarations ont entraîné la colère des citoyens et une partie de la

jeunesse à protester devant le siège de la radio armée de barres de fer. La Chambre de décision s'est saisie de cet incident sur le point de dégénérer et perturbant les opérations de vote. Accompagné du coordonnateur de la mission d'observation de l'Union Africaine, le président du groupe de contact a entrepris une médiation auprès des autorités de la HAAC afin qu'elle revienne sur sa décision et ainsi d'apaiser les tensions. Ils ont également rencontré la présidente de la Commission électorale indépendante pour l'informer des répercussions de cet incident sur les opérations de votes et obtenir une prorogation de l'heure de fermeture des bureaux de votes. Dans ce processus l'association des autorités traditionnelles et religieuses a permis de rassurer les citoyens et donc de calmer les tensions latentes.



Chambre de décision, Visite du top management du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire Aïchatou Mindaoudou, Babacar Cissé, 2015

Le renforcement de l'implication de la société civile dans le processus de démocratisation

Perçue comme un acteur non-partisan et au service du bien-être de la population, la société civile apparaît incontournable dans la régulation du jeu politique. Elle possède un grand potentiel pour exercer une influence sur les gouvernements et les amener à respecter leurs engagements, néanmoins les OSC présentent des besoins en renforcement organisationnel et institutionnel pour mener à bien leurs missions. La formation dispensée par le Goree Institute a permis aux OSC de développer des compétences en matière électorale et ainsi de les rendre plus efficaces dans leurs actions. La structure de veille électorale est l'occasion de réunir des organisations diverses et concurrentes. La mise en synergie de ces dernières et la mutualisation de leurs forces, leur fait prendre conscience du poids qu'elles peuvent représenter en menant des actions concertées, et ce même en dehors de la période électorale. La mobilisation des OSC leur permet de jouer pleinement leur rôle de sensibilisation, de veille, d'alerte mais également de médiation, au long du processus électoral. La Déclaration du sommet de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) d'Istanbul en 1999, stipule que « l'observation électorale peut jouer un rôle important dans le renforcement de la confiance d'un peuple dans le processus électoral ». La réussite des missions d'observation électorale menées par la société civile lui fait acquérir plus de crédibilité et renforce ainsi son implication dans la consolidation du processus de démocratisation à travers le continent.

Par ailleurs, le Goree Institute a spécifiquement mobilisé à plusieurs reprises des organisations de femmes et de jeunes pour l'observation électorale. Ces missions permettent de s'inscrire dans la lignée de la volonté des organisations internationales de favoriser des mécanismes de renforcement de la démocratie plus inclusif (cf. Résolutions 1325, 1820, 2250 des Nations unies). Les différentes Plateformes ou Cases de veille facilitent la participation active des femmes et des jeunes à la promotion de la paix ainsi qu'à un processus électoral transparent et démocratique et contribuent à la réalisation de plusieurs instruments nationaux, régionaux, globaux de promotion de la paix et de la stabilité en Afrique notamment. Progressivement, ces acteurs (femmes et jeunes) changent leur image de couches vulnérables de la société pour s'imposer comme des protagonistes incontournables du contrôle citoyen pour la bonne gouvernance. Par ailleurs, assurer la participation

des jeunes et des femmes à la surveillance électorale peut inciter leurs pairs à participer au vote. Il convient également de souligner que les programmes d'accompagnement du Goree Institute dont la totalité des bénéficiaires sont africains, marquent une rupture dans la conception classique de la coopération internationale. La réussite de la collaboration Sud/Sud établie dans le cadre de l'assistance électorale prouve la pertinence de slogan que l'Institut a fait sien : « des solutions africaines aux problèmes africains ».



Formation des Observateurs, Élections présidentielles et des Gouverneurs Union des Comores 2016

Les défis de la Structure de veille électorale

Malgré les réussites certaines de sa mise en place, Goree Institute a fait face à un certain nombre de challenges dans le cadre de la mise en œuvre de la Structure de veille électorale :

- Le manque de neutralité de l'administration électorale dans certains pays. Cette situation peut entraver le travail de la mission d'assistance, dans l'obtention des mandats, le déploiement des observateurs ou encore la gestion des dysfonctionnements lors du scrutin.
- Le manque de professionnalisme et de responsabilité des membres de la Chambre de décision. Les membres qui composent la chambre de décision disposent d'informations sensibles, susceptibles d'entraîner des tensions lors de la période électorale. Ces derniers se doivent d'être responsables et de faire preuve de réserve afin de ne pas provoquer des débordements.
- Le manque de communication autour de la mission d'assistance. Elle doit être vaste et claire afin d'éviter les incompréhensions. D'une part, il faut attester de la neutralité des membres de la mission pour gagner la confiance des citoyens et des responsables politiques. De plus, certains malentendus peuvent survenir. Par exemple, lors de la mission d'assistance aux Comores, de nombreux citoyens croyaient que le but de la mission était de divulguer des résultats.
- La disponibilité des TIC. : l'utilisation des TIC a permis la réussite de la Structure de veille grâce à la communication instantanée des informations. Cependant, dans certaines localités, le matériel nécessaire peut manquer (réseau mobile, connexion internet insuffisante).

Conclusion

En réalité, l'évaluation de l'impact de la Structure de veille sur les processus électoraux est un exercice difficile surtout concernant son effet dissuasif sur la fraude, sur la confiance des citoyens dans les processus électoraux et son rôle dans le potentiel d'atténuation de la violence électorale. Cependant, dans l'ensemble des missions d'assistance déployées par le Goree Institute, on peut affirmer que les objectifs principaux ont été atteints. En effet, l'articulation harmonieuse des trois Chambres a permis l'observation des dysfonctionnements liés aux opérations de vote et leur gestion en temps utile pour le bon déroulement du scrutin. Par ailleurs, le Goree Institute a réussi à mettre en synergie des acteurs concurrents comme la société civile mais également les autorités politiques et les partenaires techniques et financiers. Globalement, l'action de l'Unité d'assistance électorale a été saluée par les parties prenantes au processus électoral, comme ce fût le cas en 2012 par le nouveau président élu du Sénégal Macky Sall. L'expérience de la structure de veille électorale est à capitaliser et à multiplier sur le continent. Une action élargie en dehors de la période électorale par exemple de surveillance des pratiques de bonne gouvernance peut être envisagée.

Sources

- Brookings Institute, "Upholding good governance: Democracy, elections, and local institutions under political and social uncertainty", Foresight Africa Top Priorities for the Continent in 2017, 2017, 112p.
- Darracq, Vincent, et Victor Magnani. « Les élections en Afrique : un mirage démocratique ? », *Politique étrangère*, vol. hiver, no. 4, 2011, pp. 839-850.
- Goree Institute, Elections, paix et sécurité en Afrique de l'Ouest, Dakar, 2010, 124p.
- Goree Institute, Programme d'accompagnement électoral de l'Institut Gorée en Côte d'Ivoire de l'élection présidentielle du 25 octobre 2015, 2015, 57p.
- Goree Institute, Rapport de mission de l'observation électorale en Guinée Bissau, 2014, 45p.
- Goree Institute, Rapport final de l'observation des élections législatives de 2013 au Togo, 2013, 125p.
- Goree Institute, Violence électorale en Guinée, au Sénégal et au Togo, 2015, 100p.
- André-Michel Essoungou, African elections: works in progress, *Africa Renewal*, 2011

